

Société

## Fausses antiquités acquises par le château de Versailles: un procès ordonné pour tromperie

Source AFP

Publié le 15/11/2023 à 17h42



Fausses antiquités acquises par le château de Versailles: un procès ordonné pour tromperie © AFP/Archives

Temps de lecture :  
2 min

Après huit ans d'enquête, la justice a renvoyé en procès l'expert de l'art Bill Pallot, sommité mondiale du mobilier français du XVIIIe siècle, pour la fabrication de faux meubles d'époque acquis par le château de Versailles entre 2008 et 2015, l'un des plus grands scandales de faux de ces dernières années.

LE JOURNAL DU SOIR

*Tous les soirs à 18h*

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

D'après une ordonnance du juge d'instruction en date de lundi, dont l'AFP a eu connaissance mercredi de sources proches du dossier, six personnes physiques et une prestigieuse galerie d'antiquaires parisiennes comparaitront devant le tribunal correctionnel de Pontoise pour cette affaire qui a secoué le microcosme feutré des antiquaires et des monuments historiques.

À l'origine de ce dossier se trouve le "pari" de deux hommes enivrés par leur capacité à duper les plus grands spécialistes et acquéreurs de l'art français du XVIIIe.

Au centre de l'affaire, le "Père La Chaise" à savoir Bill Pallot, un dandy français de 59 ans aux cheveux longs et élégants costumes trois-pièces, est notamment renvoyé pour tromperie. Jusqu'alors spécialiste français incontesté du mobilier royal du XVIIIe, il a écrit l'ouvrage de référence mondial sur le sujet. À ses côtés, Bruno Desnoues, un ébéniste du Faubourg Saint-Antoine, quartier historique du travail du bois à Paris.

À partir de 2007-2008, le duo produit et vend une poignée de faux sièges présentés comme de rarissimes meubles d'époque qui auraient orné le salon de Madame du Barry, maîtresse de Louis XV, ou le cabinet de la reine Marie-Antoinette. Une supercherie "grisante", de leur propre aveu, qui leur rapportera des centaines de milliers d'euros.

Acquises par des galeries ayant pignon sur rue, les fausses antiquités sont ensuite revendues par ces dernières à de prestigieux clients comme le château de Versailles. A la suite d'un signalement de Tracfin en 2014, les enquêteurs finissent par mettre au jour cet incroyable trafic, particulièrement embarrassant pour la prestigieuse institution.

Contactés par l'AFP, le Domaine national - partie civile dans le dossier - et la défense de Bill Pallot n'ont pas souhaité faire de commentaire.

Le juge d'instruction a aussi renvoyé devant le tribunal la galerie d'antiquaires Kraemer, l'une des plus luxueuses de Paris, et l'un des frères qui la dirige, Laurent Kraemer. Si le juge a reconnu que les Kraemer n'étaient pas "de connivence" avec les faussaires, il leur est reproché de "ne pas avoir procédé à des vérifications suffisamment poussées" sur les meubles incriminés.

"La galerie Kraemer a été trompée et avec elle tous les plus grands experts français des meubles XVIIIe (...) Nous attendons l'audience avec impatience pour démontrer que les Kraemer n'ont aucune autre place dans ce dossier que celle de victimes" ont réagi auprès de

[S'abonner](#)

15/11/2023 17:40:19 -

Bobigny (AFP) -

© 2023 AFP

## L'INFO EN CONTINU

**17H42** - Fausses antiquités acquises par le château de Versailles: un procès...

**17H38** - Un an de prison avec sursis requis contre Éric Duproust-Moretti

**16H58** - Les « love rooms », refuges intimes des couples légitimes

**16H56** - « Management faible » et art de la débrouille : des modèles d'avenir ?

Toute l'actualité Société



Rejoignez  
les esprits libres

1€ | le 1<sup>er</sup> mois  
sans engagement

S'abonner

#### LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

**P.** Jean-Michel Blanc-Prout, en première ligne avec les Kurdes de Syrie



**P.** « Arrêtez votre numéro » : au procès d'Éric Duproust-Moretti, une leçon de corporatisme judiciaire



**P.** Violences à Sainte-Soline : un rapport parlementaire pointe « la responsabilité écrasante » des organisateurs



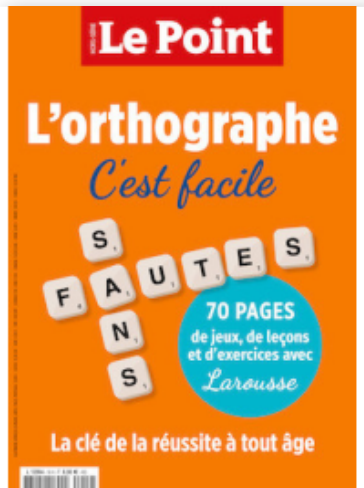
#### LES PLUS LUS

**1** « Arrêtez votre numéro » : au procès d'Éric Duproust-Moretti, une leçon de corporatisme judiciaire

**2** Baromètre Ipsos- « Le Point » : Mélenprout en chute libre

**3** Patrice Gueniffey : « “Napoléon”, c'est le film d'un Anglais... très antifrançais »

NOS HORS-SÉRIES



Mardi 17 octobre 2023

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



- P. EXCLUSIF.** Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques
- P.** Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

## LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Euréka](#)

## LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

## À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

## LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Crédit d'impôt](#)

[Plan du site](#)

## LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateurs PER](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

#### SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)